

Délibération n° 2026-090
Délibération portant sur la fixation du nombre d'administrateurs au CIAS des
Grands Lacs

Nbre de Conseillers en exercice : 43
Nbre de présents : 35
Nbre de votants : 41
Nbre de procurations : 6
Date de convocation et d'affichage : 21/04/2026
Secrétaire de séance : FÉRÉ Adrien

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame LARREZET Hélène, Présidente.

Présents : Madame AUBERT Roseline, Monsieur AUVIEUX Philippe, Monsieur BOURLÈS Alain, Monsieur BRANCO-MARINHO Didier, Monsieur COLMAGRO Ghislain, Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Monsieur DORVILLE Patrick, Madame DUBOIS Catherine, Madame FERREIRA Lucia De Fatima, Madame GODFROY Stéphanie, Madame GUERRO Florence, Madame LACAVE Anaïs, Madame LARREZET Hélène, Monsieur MINIAU Dominique, Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame PINCÉ Laure, Madame PONCHET Ascension, Monsieur SUSO Jean-Michel, Madame MORA Isabelle, Monsieur PERIGARD Nicolas, Madame CASSAGNE Patricia, Monsieur CRUCHANDEU Paul, Monsieur DUBOURG Yoann, Monsieur FÉRÉ Adrien, Madame GALVEZ Johanna, Madame NADAU Marie-Françoise, Monsieur SOULÈS Eric, Monsieur COMET Bernard, Madame GARDON Christine, Monsieur LAINÉ Fabien, Monsieur RODRIGUEZ David, Madame SOUBAIGNÉ Nathalie, Madame SOULAGÉ Nathalie, Monsieur LOUBÈRE Vincent, Madame SÉGAUT Céline

Procurations : Monsieur CHANCY Thibaut donne procuration à Monsieur DARMAGNAC Frédéric, Madame BENQUET Nathalie donne procuration à Monsieur PASCUTTO Philippe, Madame CHERON Lénéaïc donne procuration à Monsieur SOULÈS Eric, Madame MOLEIRO Delphine donne procuration à Monsieur FÉRÉ Adrien, Monsieur CAZCARRA Grégoire donne procuration à Monsieur RODRIGUEZ David, Madame FANARI Jacqueline donne procuration à Madame SOULAGÉ Nathalie

Excusés et Absents : Monsieur CHANCY Thibaut, Madame BENQUET Nathalie, Madame CHERON Lénéaïc, Monsieur LALUQUE Georges, Madame MOLEIRO Delphine, Monsieur CAZCARRA Grégoire, Madame FANARI Jacqueline, Monsieur CASTAGNÈDE Vincent

Décision de l'assemblée :

Votants : 41
Pour : 41
Contre :
Blanc :
Abstention :

Rapporteur : Madame H el ene LARREZET

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale des Familles confiant au Conseil communautaire le soin de fixer le nombre d'administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs ;

Apr es en avoir d elib er e, le conseil communautaire d ecide   l'unanimit  :

- De fixer   17 le nombre d'administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs, r epartis comme suit :
 - La pr esidente de la Communaut  de communes des Grands Lacs, Pr esident de droit du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs
 - 8 membres  lus au sein du Conseil communautaire
 - 8 membres issus des associations ou nomm s en tant que personnes qualifi es et d esign s par la pr esidente

La pr esente d elib eration peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un d elai de deux mois   compter de sa publication et de sa r eception par le repr esentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut  tre saisi par l'application informatique « t el ecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et d elib er e en s ance, les jours, mois et an que dessus
Et ont sign  au registre les membres pr esents
Pour copie conforme, le 28 avril 2026

Secr etaire de s ance,

Adrien F ER 



La Pr esidente,

H el ene LARREZET



Affich    Parentis-en-Born, le :

05/05/26